

FICHE ACTION Mission 2 : Organiser des parcours pluriprofessionnels autour du patient

L'un des enjeux importants de l'amélioration de la qualité et de l'efficacité de la prise en charge de la population se base principalement sur une meilleure coordination des acteurs dans une dimension pluriprofessionnelle, afin de minimiser les ruptures de parcours et favoriser le maintien à domicile.

Au sein de notre CPTS, nous proposons une structuration de parcours pluriprofessionnels adaptés aux besoins et aux problématiques spécifiques de notre territoire. Cette initiative vise principalement à améliorer la qualité de la prise en charge et le suivi des patients.

La mise en œuvre de ces parcours pluriprofessionnels devrait également contribuer à accroître la pertinence des interventions en évitant la redondance des actes médicaux. De plus, elle a pour objectif de prévenir l'isolement des professionnels de la santé face à des situations complexes, favorisant ainsi une collaboration plus efficace au bénéfice des patients.

Numéro Fiche-Action	Fiche Action Numéro 3
Axe des missions des CPTS	MISSION 2 – ORGANISER DES PARCOURS PLURIPROFESSIONNELS AUTOUR DU PATIENT
Intitulé de l'action	Le parcours pluriprofessionnel du patient sportif atteint d'une commotion cérébrale
Contexte, diagnostic territorial	<u>Définition</u> : Une commotion cérébrale est définie par l'OMS comme un traumatisme crânien léger accompagné de signes neurologiques, résultant d'un choc direct ou indirect. Elle se traduit par des mécanismes de compression, d'écrasement ou de cisaillement, avec une diminution du débit cérébral, souvent sans lésion macroscopique visible. <u>Diagnostic et suivi</u> : La conférence consensus d'Amsterdam (2022) propose des outils adaptés pour le diagnostic, la rééducation, et le suivi individualisé. Épidémiologie et enjeux • Aux États-Unis, 1,6 à 3,8 millions de commotions cérébrales liées au sport sont recensées chaque année. • Dans le rugby professionnel (Top 14), des dispositifs robustes existent : médecins, kinésithérapeutes formés, et suivi vidéo, mais des lacunes persistent (5 % de commotions non détectées). ○ Le Dr. Olivier Laurent a partagé son expérience avec World Rugby et un certain protocole, qui inclut des tests à différentes phases : pendant le match, immédiatement après, puis à J+2. Il a souligné l'importance de sensibiliser les joueurs amateurs, souvent laissés de côté. Actuellement, il n'y a pas de « reconnaissance » pour les soigneurs. Il y a une nécessité de former les gens. Travailler avec les joueurs pour les sensibiliser sur leur propre santé, et celle des autres. • En rugby amateur, l'absence de médecins et de suivi structuré entraîne un risque élevé de commotions non détectées. Les conséquences des commotions cérébrales s'échelonnent : • Immédiates : troubles neurologiques transitoires. • Moyen terme : altération des performances cognitives et physiques. Long terme : risque accru de pathologies neurodégénératives
<i>Lien avec le plan antichute des personnes âgées (2022)</i>	Le plan antichute des personnes âgées s'articule autour de cinq axes d'intervention stratégique, englobant eux-mêmes différents sous-axes. Cette fiche action est en lien direct avec : - Axe 1 : Savoir repérer les risques de chutes et alerter - Axe 2 : Aménager son logement et sortir en toute sécurité - Axe 4 : L'activité physique, meilleure arme antichute
<i>Lien avec la stratégie nationale de santé 2023-2033</i>	La Stratégie nationale de santé (SNS) 2023-2033, élaborée par le gouvernement français, définit le cadre de la politique nationale de santé en France pour la prochaine décennie.

	Bien que le document aborde de nombreux domaines prioritaires, il ne semble pas mentionner spécifiquement la prise en charge des commotions cérébrales ou des traumatismes crâniens. Toutefois, la SNS met un accent particulier sur la prévention des maladies et des traumatismes, ce qui pourrait inclure indirectement ces types de blessures. Par ailleurs, des discussions récentes soulignent l'importance d'améliorer la connaissance, le dépistage et la prise en charge des commotions cérébrales, notamment dans le domaine sportif. Un article du Monde publié en juillet 2024 insiste sur la nécessité d'une meilleure compréhension et gestion de ces blessures pour protéger la santé des athlètes. Bien que la SNS 2023-2033 ne traite pas spécifiquement des commotions cérébrales ou des traumatismes crâniens, les orientations générales en matière de prévention et de santé publique pourraient englober des actions pertinentes dans ce domaine.
Partenaires à solliciter	Centre hospitalier, médecins généralistes, médecins urgentistes, médecins du sport, kinésithérapeute, nutritionniste, podologue, psychiatre...
Objectif général	Créer un parcours pluriprofessionnel de prise en charge autour des patients sportifs atteints d'une commotion cérébrale
Objectifs opérationnels	1. Identifier et recruter les patients concernés. 2. Évaluer les symptômes et leur progression. 3. Organiser une rééducation individualisée. 4. Informer les médecins traitants pour assurer un suivi longitudinal. 5. Réévaluer les patients pour ajuster les protocoles. 6. Protocoliser le retour à l'activité sportive. 7. Prévenir les récurrences. 8. Former les professionnels de santé et sensibiliser les responsables associatifs.
Description de l'action	➤ Identification et orientation des patients : • Sensibilisation des acteurs du sport (clubs, entraîneurs, soigneurs) aux signes de la commotion cérébrale. • Mise en place d'un protocole de repérage et d'orientation via les urgences et la médecine du sport. • Création d'un point de contact (adresse mail ou numéro dédié) pour les patients post-urgence présentant des symptômes retardés. ➤ Coordination et prise en charge : • Centralisation des dossiers patients via des outils numériques (DMP, Paaco Globule). • Évaluation médicale standardisée avec questionnaire et protocole homogène pour les médecins du sport.

	- Mise en place de créneaux dédiés pour consultations médicales et bilans paramédicaux (kinésithérapeutes, orthoptistes, neuropsychologues, etc.). ➤ Rééducation et retour progressif au sport : - Aménagement d'une salle dédiée avec du matériel spécialisé pour les exercices de rééducation. - Suivi personnalisé et progression encadrée pour le retour à l'activité sportive, en accord avec les recommandations internationales. ➤ Formation et sensibilisation : - Sessions de formation pour les professionnels de santé impliqués (médecins, kinésithérapeutes, orthophonistes, etc.). - Ateliers de sensibilisation pour les clubs sportifs afin de prévenir les récives et améliorer la gestion des commotions sur le terrain. ➤ Pérennisation et financement : - Recherche de financements auprès de l'ARS et autres organismes pour assurer la viabilité du projet. - Mise en place de conventions avec les professionnels de santé et structuration du parcours dans le cadre des missions de la CPTS.
Personne(s) référente(s) de l'action	ALLOCHON Lou, Coordinatrice CPTS Santé Sud Corrèze : coordonnateur@cpts-santesudcorreze.fr AURICOMBE Hervé, kinésithérapeute : h.auricombe@wanadoo.fr CLERGERIE Dominique, Infirmière libérale : president@cpts-santesudcorreze.fr

Membres du groupe de travail

NOM	Prénom	Profession	Email	Commune de l'exercice
ALLOCHON	Lou	Coordinatrice CPTS Santé Sud Corrèze	coordonnateur@cpts-santesudcorreze.fr	Territoire de la CPTS Santé Sud Corrèze
AURICOMBE	Hervé	Masseur Kinésithérapeute	h.auricombe@wanadoo.fr	Brive-la-Gaillarde
BENAYOUN	ALEXANDRE	Masseur kinésithérapeute		Brive-la-Gaillarde
BERNARD	JEREMY	Médecin du sport	jeremy.bernard1990@gmail.com	
BOUKHRIS	SAMI	Chef de service Neurologie CH Brive	sami.boukhris@ch-brive.fr	Brive-la-Gaillarde
CAPPELLE	ETIENNE	Médecin urgentiste	etienne.cappelle@wanadoo.fr	Brive-la-Gaillarde
CLERGERIE	DOMINIQUE	IDEL – Présidente de la CPTS	president@cpts-santesudcorreze.fr	Brive-la-Gaillarde
COUDERC	JEAN BAPTISTE	Médecin du sport	jbcouderc.team@gmail.com	Brive-la-Gaillarde

MONTEIL	REMY	Masseur kinésithérapeute		Brive-la-Gaillarde
NAUCHE	PHILIPPE	Médecin anesthésiste réanimateur	philippe.nauche@ch-brive.fr	Brive-la-Gaillarde
NOGUERA	DAVID	Médecin du sport	Dr.noguera@orange.fr	Brive-la-Gaillarde
OLIVIER	LAURENT	Médecin généraliste	laurent.olivier4@wanadoo.fr	Meyssac
PENAUD	STEPHANE	IPA – Trésorier de la CPTS	stephane.penaud@bbox.fr	Brive-la-Gaillarde
VAISSIERE	ADELE	Masseur kinésithérapeute	avaissiere.mk@gmail.com	Brive-la-Gaillarde

Lien avec les autres actions de la CPTS	<i>Lister les autres actions qui peuvent avoir des modalités communes</i>
Public bénéficiaire	Cette fiche action concernent les professionnels / professionnels de santé du territoire de la CPTS qui sont en mesure de prendre en charges les commotions cérébrales dues à des traumatismes crâniens liés aux pratiques sportives.
Territoire couvert	L'action vise l'ensemble du territoire de la CPTS Santé Sud Corrèze
Moyens	<i>Logistiques / Numériques</i>
	Salle de réunion Fournitures de bureau Matériel informatique et bureautique Connexion internet Campagne de communication
	<i>Humains</i>
	Temps important de coordination entre l'ensemble des professionnels de santé Prévoir des réunions et / ou de groupe de travail
	<i>Financiers</i>
Calendrier prévisionnel	Durée de l'action : pluriannuelle
Leviers et freins	1. Accessibilité et coordination Hétérogénéité des outils numériques : Certains professionnels (orthophonistes, diététiciens, podologues...)

	n'utilisent pas Paaco Globule ou d'autres plateformes partagées, ce qui complique le suivi. • Intégration difficile du dossier patient : La centralisation des données de suivi dans le DMP ou un autre logiciel nécessite une adoption généralisée par tous les intervenants. • Disponibilité des professionnels : La prise en charge implique plusieurs acteurs de santé qui doivent coordonner leurs agendas, ce qui peut ralentir le parcours. 2. Financement et logistique • Coût du matériel spécialisé : Entre 4 000 et 6 000 € pour équiper une salle dédiée à la rééducation. • Frais liés aux logiciels et outils numériques : 300 € par mois pour certaines solutions. • Rémunération des professionnels : Certains (diététiciens, psychologues) ne sont pas pris en charge par la CPAM, ce qui complique leur implication financièrement. • Besoin de financements externes : Le parcours nécessite des subventions, or leur obtention peut être incertaine et chronophage. 3. Communication et sensibilisation • Manque de formation des professionnels et des acteurs du sport : Beaucoup de médecins généralistes ne sont pas encore formés à la détection des commotions. Les clubs amateurs manquent aussi d'information sur la prise en charge. • Difficulté à toucher les bons publics : Il faut établir une communication efficace auprès des urgences, des clubs sportifs et des médecins traitants pour assurer une orientation rapide des patients. 4. Contractualisation et pérennisation • Conventionnement des professionnels : Besoin d'un cadre juridique pour garantir l'implication durable des acteurs de santé. • Dynamique territoriale : La mise en place du projet repose sur l'adhésion de nombreux acteurs, et l'acceptation d'un protocole commun peut être un frein si certains professionnels ne s'y retrouvent pas.
--	---

Indicateurs d'évaluation (simples & mesurables)	Valeur cible	Outils d'évaluation
Les indicateurs seront à déterminer en partenariat avec la CPAM lors de la signature du contrat ACI.		

